



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/2  
22 octobre 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-sixième réunion  
Doha, 8-12 novembre 2008

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

***Le Secrétariat du Fonds multilatéral remercie sincèrement le gouvernement du Qatar de son accueil chaleureux et de sa généreuse contribution de 300 000 \$US pour la présentation de la cinquante-sixième réunion du Comité exécutif à Doha.***

## **Avis concernant les décisions de la 54<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

1. Le rapport de la 55<sup>e</sup> réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/53 et Corr.1) contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 55<sup>e</sup> réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet et aux retards dans la mise en œuvre et dans la proposition de tranches annuelles ont été envoyées à 115 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 55<sup>e</sup> réunion, a été transmis par courrier électronique à tous les participants à la réunion et aux Parties au Protocole de Montréal, et publié sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral.

## **Décisions exigeant la prise de certaines mesures par le Secrétariat et/ou les agences d'exécution**

2. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer les fonds correspondant aux allocations nettes approuvées à la 55<sup>e</sup> réunion aux quatre agences d'exécution, peu après la mise au point du rapport de la 55<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, et de soustraire les projets bilatéraux approuvés des contributions des pays visés.

3. En réponse à la décision 55/43 i), le Secrétariat a écrit à plusieurs établissements afin de repérer les mécanismes financiers individuels, régionaux et multilatéraux qui pourraient constituer des sources de cofinancement convenables et compatibles, en plus du financement accordé par le Fonds multilatéral, pour les activités concernant la couche d'ozone, et ainsi créer d'autres bienfaits climatiques. Les établissements visés par le Secrétariat sont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds français pour l'environnement mondial, PROPARCO (une institution financière qui travaille dans le domaine des partenariats publics-privés pour le développement et l'environnement), le Groupe de financement des droits d'émission de carbone de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque d'Europe pour la reconstruction et le développement. La lettre et la note d'information envoyées par le Secrétariat, ainsi que les deux réponses reçues au moment de diffuser ce document sont jointes à l'annexe I.

## **Examen des tâches préparatoires à la 56<sup>e</sup> réunion**

4. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation pour la 56<sup>e</sup> réunion.

### État des ressources et planification

#### *Soldes et disponibilité des ressources*

5. Un document d'information a été préparé par le Secrétariat sur les soldes et la disponibilité des ressources, notamment un examen des soldes engagés de projets achevés détenus par les agences, ainsi que les coûts d'appui associés aux fonds restant des projets achevés. On y trouve également le calcul de l'ensemble des ressources à la disposition du Comité exécutif pour les approbations à la 56<sup>e</sup> réunion. Les ressources consistent en l'argent comptant et les billets à ordre consignés dans l'État des contributions, outre les sommes retournées, en tant que soldes, de projets achevés. Des soldes s'élevant à 1 124 367 \$US, coûts d'appui en sus, doivent être retournés. Ainsi, le Comité exécutif disposait de 101 067 102 \$US pour les approbations de la 56<sup>e</sup> réunion, au 3 octobre 2008.

*Plans d'activités de 2008 et retards dans la proposition des tranches annuelles*

6. Le Secrétariat a examiné l'état de la mise en œuvre des plans d'activités de 2008 en tenant compte des propositions faites à la 56<sup>e</sup> réunion et des approbations de la 55<sup>e</sup> et de la 54<sup>e</sup> réunions, dans la mesure où les sommes approuvées à ces réunions sont différentes des valeurs proposées dans les plans d'activités. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/5 souligne les activités essentielles à la conformité qui n'ont pas été proposées à la 56<sup>e</sup> réunion. Il fournit également une évaluation des engagements à terme approuvés à ce jour et les engagements supplémentaires proposés à la 56<sup>e</sup> réunion pour approbation. Le Secrétariat a aussi préparé un document d'information sur les retards dans la proposition des tranches annuelles, qui révèle que 30 tranches annuelles attendues à la 56<sup>e</sup> réunion n'ont pas été proposées et que 12 de ces tranches sont attendues depuis deux ou trois réunions. Un addendum au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/5 examine de façon plus approfondie la mesure dans laquelle les engagements à terme approuvés à la 56<sup>e</sup> réunion correspondent aux sommes qui leur ont été associées dans les plans d'activités de 2008-2010.

*État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal*

7. Le Secrétariat a préparé une mise à jour de l'état de conformité des pays visés à l'article 5 aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal à partir des données de 2007 communiquées en vertu de l'article 7 ou relatives au programme de pays, dans le cas des pays n'ayant pas communiqué de données en vertu de l'article 7. L'évaluation a été effectuée à partir des données antérieures pour les 18 pays n'ayant pas fourni de données en vertu de l'article 7 ni de données relatives au programme de pays. L'analyse présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/6 a pour objet de repérer les SAO devant être éliminées par des mesures appuyées par le Fonds multilatéral. Le Secrétariat a révisé les indicateurs de risque de non-conformité, en réponse à la décision 55/4 f), en tenant compte des commentaires des Parties, sollicités au moyen de lettres et d'appels téléphoniques de suivi. Le document comprend une évaluation actualisée des risques et les points de vue exprimés par les pays sur les indicateurs utilisés dans l'évaluation. Il fournit également de l'information sur les projets dont la mise en œuvre accuse des retards dans les pays connaissant des problèmes de conformité.

*Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile de 2009-2011*

8. En guise de suivi à la décision 53/5 d), le Secrétariat a préparé un modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile de 2009-2011 afin d'offrir une orientation pour la préparation du plan d'activités du Fonds multilatéral pour les années 2009-2011 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/7). Le modèle révèle qu'il faut éliminer 2 156,5 tonnes PAO de plus de SAO, surtout des CFC, afin d'aider les pays visés à l'article 5 à se conformer au Protocole de Montréal. Plus de 86 pour cent de cette quantité sont liés à l'élimination des CFC. Il a également été noté, à l'exception des HCFC, qu'il restait encore 12 197,8 tonnes PAO de consommation de SAO et 7 997,0 tonnes PAO de production de SAO, exception faite des HCFC, à éliminer dans le cadre de plans d'élimination sectoriels et nationaux pluriannuels au cours de 2008 et de la période triennale 2009-2011. Des activités représentant 5 764 682 \$US de la somme totale approuvée, en principe, pour des tranches de projets d'élimination dans 19 pays pour l'année 2008, n'ont pas été proposées à la 56<sup>e</sup> réunion. La consommation et la production de HCFC communiquées par 144 pays visés à l'article 5 soit 26 367,8 et 30 581,3 tonnes PAO respectivement sont citées également dans ce document.

### Surveillance et évaluation

9. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a préparé un rapport d'achèvement global, qui analyse les rapports d'achèvement proposés par les agences d'exécution et agences bilatérales depuis la 53<sup>e</sup> réunion (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/9 et Add.1). Il a aussi préparé le rapport final de l'évaluation des projets de renforcement des institutions (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/8) et un projet de programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2009 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/10).

### Examen des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

10. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques proposés par les agences d'exécution au nom des gouvernements de l'Argentine, du Bhoutan, de la Chine, de la Colombie, de la Croatie, du Ghana, du Kenya et du Mexique (deux projets) par rapport aux propositions originales, aux données sur les SAO communiquées par les gouvernements concernés en vertu de l'article 7 au Protocole de Montréal et des décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties. L'examen et les observations du Secrétariat sont présentés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/11. Le Secrétariat a également fait rapport des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets sur les refroidisseurs approuvés à la 47<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (décision 47/26), à partir des rapports des agences d'exécution et des discussions avec celles-ci et avec le Secrétariat du FEM, comme indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/11 et Add.1.

### Examen des projets

11. Le Secrétariat a été saisi d'accords pluriannuels, de projets et d'activités pour la somme de 104 943 767 \$US pour examen à la 56<sup>e</sup> réunion. Cette somme comprend la valeur totale des nouveaux accords pluriannuels proposés pour approbation, en principe. Elle comprend également 148 demandes de financement, dont des tranches annuelles et autres projets et activités précis s'élevant à 102 379 257 \$US (comprenant les coûts d'appui aux agences, s'il y a lieu). Après l'examen du Secrétariat, 139 projets, programmes et demandes de financement (ou 93,9 p. cent), représentant une somme de 79 853 565 \$US ou 78 pour cent de la somme totale demandée, ont été acheminés au Comité exécutif pour examen. Le Secrétariat a préparé un aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/12), qui comprend les grandes lignes et les statistiques des propositions reçues des agences d'exécution et agences bilatérales, de même qu'une évaluation du solde du fonds par rapport aux sommes demandées dans les propositions. Le document aborde aussi une question d'orientation, notamment le fait de soumettre à nouveau les demandes de financement qui ont été refusées précédemment.

12. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/13, en réponse à la décision 55/13 d), où il propose un barème de coût pour le financement de la préparation des activités d'investissement pour les HCFC et activités connexes. Le Secrétariat présente aussi un aperçu des demandes des agences bilatérales, afin de faire connaître leur admissibilité à l'approbation du Comité exécutif, compte tenu du niveau maximum de coopération bilatérale offert en 2008 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/14). Le document renvoie également aux documents de réunion pertinents qui proposent une discussion sur les demandes bilatérales.

Coûts administratifs

13. Le Secrétariat a préparé un examen du rapport de PriceWaterhouseCoopers sur les coûts administratifs, en réponse à la décision 55/44, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/19. Le document souligne les principaux points soumis à l'examen du Comité exécutif qui incluent la question de trouver une définition standard aux coûts administratifs et celle de créer un fonds d'affectation spéciale pour l'ONUDI.

14. Toute décision sur les coûts administratifs pourrait avoir des conséquences sur l'examen, par le Comité exécutif, des coûts de base de la période triennale 2009-2011, les coûts du Programme d'aide à la conformité et les coûts d'appui pour les agences bilatérales. Le Secrétariat examine les coûts de base dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/20 qui propose un examen des données du budget des coûts de base et autres coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2006 et 2007, ainsi qu'une estimation des coûts de 2008 et des coûts proposés pour 2009. L'analyse évalue la mesure dans laquelle les ressources disponibles pour les coûts administratifs en 2009 seront suffisantes pour payer les coûts de 2009.

Élimination des HCFC

15. L'information pertinente des réunions antérieures a été rassemblée par le Secrétariat afin de faciliter les délibérations sur l'élimination du secteur de la production de HCFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/57) et les facteurs liés aux coûts du financement de l'élimination des HCFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/58).

Comptes du Fonds multilatéral

16. Le document sur les comptes finaux du Fonds multilatéral préparé par le Trésorier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/59) a été examiné par le Secrétariat et a mis en évidence les changements apportés depuis la présentation des comptes provisoires à la 55<sup>e</sup> réunion. Le rapprochement des comptes de 2006 et 2007 est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/60.

Budgets révisés du Fonds multilatéral de 2009 et 2010, et budget proposé pour 2011

17. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/61 porte sur la révision du budget de 2009 et le budget de 2010 approuvés à la décision 55/44, et propose le budget de 2011 pour les coûts du personnel en 2011. Il comprend les demandes pour inclure au budget de 2008 le dépassement des coûts des services de conférences occasionnés par la tenue de la 55<sup>e</sup> réunion à Bangkok, immédiatement après les réunions du Secrétariat de l'ozone, au lieu de Montréal. Une deuxième demande de paiement d'une dépense unique vise à payer les coûts de déplacement du personnel et la différence dans les coûts des services de conférence si la 58<sup>e</sup> réunion se tient à Genève au lieu de Montréal en juillet 2009.

Projet de rapport du Comité exécutif à la vingtième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

18. Un projet de rapport du Comité exécutif à la vingtième Réunion des Parties a été préparé par le Secrétariat mettant en évidence les principales décisions des 53<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup> et 55<sup>e</sup> réunions du Comité exécutif (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/63). Une mise à jour de ce rapport sera faite immédiatement après la 56<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, afin d'être acheminée à la vingtième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

## **Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds**

19. Parmi les documents présentés pour examen à la 56<sup>e</sup> réunion, les documents suivants ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- État des contributions et décaissements (en collaboration avec le Trésorier);
- Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
- Plans d'activités de 2008 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
- État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
- Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2009-2011 (suivi de la décision 53/5 d));
- Rapport final de l'évaluation des projets de renforcement des institutions;
- Rapport global d'achèvement des projets pour 2008;
- Projet de programme de travail de surveillance et évaluation pour l'année 2009;
- Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- Structure des coûts en vue de déterminer les niveaux de financement nécessaires pour la préparation des investissements liés aux HCFC et aux activités connexes (décision 55/13 d));
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2008 (4 documents);
- Fiches d'évaluation de projet, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 56<sup>e</sup> réunion;
- Rapport sur les principaux points découlant de l'évaluation des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (décision 55/44);
- Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2009;
- Commentaires sur le budget du Programme d'aide à la conformité pour l'année 2009;
- Élaboration et analyse plus approfondies des questions liées à l'élimination du secteur de la production de HCFC (décisions 53/37 g) et 55/42);
- Questions liées à l'examen des coûts pertinents entourant le financement de l'élimination des HCFC (décision 55/43 g));
- Comptes du Fonds multilatéral pour l'année 2007 (en collaboration avec le Trésorier);
- Observations sur les états financiers de 2007 (en collaboration avec le Trésorier);
- Conciliation des comptes de 2006 et 2007;
- Budgets du Secrétariat du Fonds révisés pour 2009 et 2010 et budget proposé pour 2011;
- Projet de rapport du Comité exécutif à la vingtième réunion de la Conférence des Parties au Protocole de Montréal.

## **Coopération avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres organisations**

### *Convention de Bâle*

20. Au cours de la 55<sup>e</sup> réunion, le Chef du Secrétariat a informé le Comité exécutif d'avoir reçu une lettre, datée du 10 avril 2008, du Secrétaire exécutif de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et de leur élimination, concernant l'établissement de

conditions spéciales pour les projets portant sur la gestion écologique des résidus contenant des SAO proposés par les Parties à la Convention de Bâle. À la suite de la proposition faite par le Comité exécutif à la 55<sup>e</sup> réunion, le Chef du Secrétariat a répondu au Secrétaire exécutif de la Convention de Bâle pour l'informer que les discussions sur l'élimination des SAO se poursuivaient toujours et qu'il serait prématuré de prendre les mesures proposées par le Secrétariat de la Convention de Bâle, pour le moment.

#### *Convention de Rotterdam*

21. Le Chef du Secrétariat a fait connaître la réponse du Comité exécutif au Secrétariat de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable donné en connaissance de cause, concernant la demande faite dans la décision RC-3/5 d'établir les occasions de collaboration qui favoriseraient l'application des objectifs pertinents de la Convention. En guise de suivi, et comme la réponse du Fonds multilatéral est présentée dans les documents de réunion, le Chef du Secrétariat s'attend à participer, en qualité d'observateur, à la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam, qui aura lieu à Rome, en Italie, du 27 au 31 octobre 2008.

#### *PNUE*

22. Le Secrétariat a reçu une invitation du Directeur exécutif du PNUE pour participer à une réunion de l'équipe de gestion des accords multilatéraux sur l'environnement, qui se déroulera en téléconférence le 27 août 2008. La rencontre entre les accords multilatéraux sur l'environnement et le Directeur exécutif du PNUE a porté sur le programme de travail du PNUE pour les années 2010-2011 et ses liens avec les accords multilatéraux sur l'environnement, un échange de points de vue sur les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement et un échange d'expériences sur le sondage des employés du PNUE. Le Chef adjoint du Secrétariat y a représenté le Secrétariat du Fonds multilatéral.

#### *Fonds pour l'environnement mondial*

23. L'Administrateur du Fonds pour l'environnement mondial a invité le Secrétariat à nommer un représentant au Groupe consultatif technique sur les produits chimiques du FEM créé dans le cadre du processus de révision des stratégies relatives aux produits chimiques pouvant influencer la direction du programme de FEM 5. Le Groupe consultatif technique sur les produits chimiques sera formé de trois représentants de l'extérieur choisis parmi les candidats proposés par les membres du Conseil, un représentant du Secrétariat de la Convention visée, un membre du Groupe consultatif scientifique et technique du FEM et un membre du Secrétariat du FEM. Le Groupe consultatif technique du secteur des produits chimiques préparera un document de stratégie pour le secteur des produits chimiques, qui comprendra les SAO.

### **Participation aux réunions et missions entreprises**

#### Missions du Chef du Secrétariat

##### *Paris, France (4-5 septembre 2008)*

24. Le Chef du Secrétariat a participé à la réunion du groupe consultatif du Programme d'aide à la conformité, afin de discuter des futurs défis et de l'orientation nécessaire pour aider les pays en développement à respecter leurs obligations d'éliminer les SAO en 2010.

Missions relatives au programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2008

*Dhaka, Bangladesh (16-20 août 2008) et Katmandou, Népal (20-23 août 2008)*

25. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, s'est rendu avec un consultant au Bangladesh et au Népal afin de préparer des études de cas de pays dans le cadre de l'évaluation des projets de renforcement des institutions. Au Bangladesh, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, accompagné de représentants du bureau du Programme d'aide à la conformité du PNUE (bureau régional de l'Asie et du Pacifique) et des bureaux de Bangkok et de Dhaka du PNUD, a rencontré des représentants des ministères gouvernementaux concernés, du Bureau national de l'ozone et du Groupe de gestion de projet, et a participé à des discussions de haut niveau sur un processus d'approbation accélérée des projets du Fonds multilatéral avec le directeur général du ministère de l'Environnement, le Secrétaire et le Secrétaire associé du ministère de l'Environnement et des Forêts et le Secrétaire d'État auxiliaire de la division des relations économiques. Le Secrétariat a appris par la suite que le gouvernement du Bangladesh a signé, le 7 octobre 2008, les documents du projet des inhalateurs à doseur approuvé à la 52<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif et de la cinquième phase du projet de renforcement des institutions qui avait été approuvé à la 53<sup>e</sup> réunion.

26. Au Népal, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a participé à des discussions avec le Bureau national de l'ozone, des représentants des ateliers d'entretien et leur association, de même que d'importateurs et d'administrateurs de projet du PNUD.

Missions entreprises par d'autres membres du personnel

*Cotonou, Bénin (8-11 septembre 2008)*

27. Un administrateur principal de programme a assisté à la première réunion mixte des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone des pays africains anglophones et francophones, où il a fait une présentation sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral dans la région et les principales décisions de la 55<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Une démonstration de l'utilisation du modèle de rapport en ligne pour les programmes de pays a été faite lors d'une autre présentation sur l'état des progrès dans la mise en œuvre des programmes de pays. Il a été informé par le PNUD et la Banque mondiale des occasions de cofinancement possible par l'entremise du mécanisme pour un développement propre, du Fonds pour l'environnement mondial et du nouveau fonds d'investissement des droits d'émission de carbone de la Banque mondiale.

*Tokyo, Japon (16-23 septembre 2008)*

28. Le Chef adjoint du Secrétariat a assisté à l'atelier sur la destruction des SAO organisé par le gouvernement du Japon où, avec la permission d'ICF International, il a présenté les résultats de l'étude de l'ICF sur la destruction des SAO. A la suite de cela, il a assisté à la réunion des administrateurs de l'ozone du réseau de l'Asie du Sud (21-22 septembre 2008) et a fait des présentations sur les récentes décisions pertinentes du Comité exécutif et les exigences de remise de rapports sur les programmes de pays. Il a aussi rencontré des représentants du Chicago Climate Exchange et de l'Over the Counter Exchange sur l'utilisation possible de mécanismes fondés sur le marché pour financer la destruction des SAO et l'élimination des HCFC.

*Nairobi, Kenya (22-26 septembre 2008)*

29. L'Administratrice principale, Administration et gestion du Fonds, accompagnée de l'Assistante exécutive adjointe et de l'Administrateur adjoint du réseau de l'information, s'est rendue dans les bureaux du PNUE à Nairobi afin de s'entretenir, avec des représentants de l'Institut de développement des réunions, des programmes d'encouragement, des conférences et des expositions du Qatar et de l'équipe d'organisation du gouvernement du Qatar, des infrastructures de technologie de l'information nécessaires pour la tenue d'une réunion sans papier à la 56<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif à Doha. Il a aussi été question des besoins en formation des employés et des participants sur le système électronique de gestion des réunions. Il y a eu des discussions sur les exigences de base en matière de logistique pour répondre aux besoins de la 56<sup>e</sup> réunion et de la réunion du Secrétariat de l'ozone du Protocole de Montréal. L'Administratrice principale, Administration et gestion du Fonds a aussi consulté des représentants des services de conférence de l'ONUN au sujet de l'offre de services d'interprétation et autres services de soutien à la 56<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. De plus, l'occasion a été saisie pour examiner diverses questions administratives avec les employés du PNUE et de l'ONUN concernés.

*Santo Domingo, République dominicaine (27-30 octobre 2008)*

30. Un administrateur principal du programme assistera à la principale réunion mixte des administrateurs de l'ozone du réseau de l'Amérique latine et des sous-régions anglophones des Caraïbes afin d'informer les participants des récentes décisions du Comité exécutif, surtout en ce qui a trait à l'élimination des HCFC ainsi qu'à la préparation des plans de gestion qui s'y rapportent.

### **Questions de personnel**

31. Les mesures suivantes ont été prises au sujet des nouveaux postes approuvés à la 54<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en mars 2008 (décision 54/44). En ce qui a trait aux deux nouveaux postes de niveau P3, ils seront pourvus à court terme, jusqu'à la classification des descriptions de tâches. Le Secrétariat a pris l'initiative de muter latéralement un administrateur de niveau P3 de Nairobi possédant une vaste expérience en examen et en coordination de projet, comme mentionné à la 55<sup>e</sup> réunion. L'autre poste P3 est pourvu par un contractuel à court terme. Les deux nouveaux postes de services généraux de niveau G6 ont été affichés localement, et pourvus temporairement, en attendant la classification et l'affichage des postes dans le système Galaxy des Nations Unies.

32. Le Secrétariat a réussi à étendre le mandat du Chef adjoint du Secrétariat, M. Sheng Shuo Lang, jusqu'en décembre 2008. La permission de proroger ses services pendant 7 mois au-delà de l'âge de la retraite a été accordée à titre exceptionnel par le siège des Nations Unies, avec l'appui du Directeur exécutif du PNUE, car la promotion du poste de Chef adjoint du Secrétariat n'entrera en vigueur qu'en 2009. La révision de la description de tâches du Chef adjoint du Secrétariat d'un poste P5 à D1 est en cours ainsi que la promotion du poste d'Assistante exécutive adjointe de P2 à P3.

33. Le Secrétariat a aussi continué à offrir des cours de langue sur place à certains de ses employés.

### **Préparation des réunions du Comité exécutif**

34. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 56<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif au Sheraton Doha Resort & Convention Hotel à Doha, au Qatar, du 8 au 12 novembre 2008 (voir le paragraphe 29). Des lettres d'invitation et des documents de conférence ont été transmis aux membres du Comité exécutif, au Président du Bureau de la vingtième Réunion des Parties, au Président et au Vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales. L'accord de

gouvernement hôte avec le gouvernement du Qatar a été mis au point et une somme évaluée à 300 000 \$US a été négociée pour payer la différence due au fait de présenter la réunion à Doha plutôt qu'à Montréal.

### **Activités d'information**

35. Le rapport de la 55<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, chinoise, française et espagnole, ainsi qu'un résumé préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public du Fonds multilatéral ([www.multilateralfund.org](http://www.multilateralfund.org)). Une page Web concernant la 56<sup>e</sup> réunion a été créée sur le réseau Intranet afin de regrouper les documents de réunion et l'information logistique sur cette réunion. Les documents destinés à une distribution générale ont été publiés sur le site Web public.

36. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices d'exploitation suivants, pour la 56<sup>e</sup> réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2008;
- Fiches sommaires des programmes de pays en date de juillet 2008;
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de juillet 2008;

**LETTER FROM THE FUND SECRETARIAT TO OTHER INSTITUTIONS  
IN RESPONSE TO DECISION 55/43(i)**

29 September 2008

Dear .....,

The Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol (Multilateral Fund) is a major UN environmental funding institution, replenished through contributions from industrialized countries that are Party to the Montreal Protocol by, on average, US \$150 million per year on a three-yearly basis. The Multilateral Fund provides assistance to more than 140 developing countries to meet specific and quantifiable targets set by the Montreal Protocol for the complete phase-out of the consumption of certain chemicals that deplete the ozone layer.

At their 19<sup>th</sup> Meeting in September 2007, the Parties to the Montreal Protocol agreed an accelerated phase-out schedule for one widely used group of ozone depleting substances, namely HCFCs. In taking this decision the Parties mandated the Multilateral Fund and its Executive Committee to give priority to projects and programmes that focus on alternatives that also minimize other impacts on the environment, including on climate and energy use. At its 55<sup>th</sup> Meeting in July this year, the Executive Committee requested the Fund Secretariat to approach other institutions with the objective of identifying individual, regional or multilateral funding mechanisms that might be suitable and compatible as sources for timely co-financing to top up Multilateral Fund ozone funding in order to achieve additional climate benefits.

Based on the above, I would like to explore whether your institution would be interested in discussing the potential for collaborative projects to address both climate and ozone depletion. These projects would aim to achieve a reduction in energy consumption and related CO<sub>2</sub> emissions as well as reducing the emission of industrial greenhouse gases in developing countries, while at the same time eliminating the use of ozone depleting substances as per the mandate of the Multilateral Fund.

In the brief note enclosed with this letter I have compiled for your information some facts regarding our institution, our new tasks, and the opportunities I recognize for collaboration on a project-level basis. In addition, I have enclosed a brochure called "Creating a real change for the environment", which might provide you with some insight into our organization beyond the content of the enclosed concept note. While further information is also available on our website [www.multilateralfund.org](http://www.multilateralfund.org), you are also very welcome to contact me for any specifics needed.

At the present point in time I would appreciate receiving a general expression of either your interest, or lack thereof. This would allow us to subsequently enter into more specific exchanges of information to ascertain if our respective frameworks and mandates are generally compatible, how collaborative action could be developed, and to decide on the next steps to take.

I am looking forward to your reply, if possible by 17 October.

Sincerely yours,

Maria Nolan  
Chief Officer

Enclosures

**Addressees of the Multilateral Fund Secretariat's Letter dated 29 September 2008**

Ms. Monique Barbut  
CEO and Chairperson  
Global Environment Facility (GEF)  
1818 H Street , NW, MSN G6-602  
Washington, DC 20433, USA

Mr. Marc-Antoine Martin  
Secrétaire Général  
Fonds Français pour l'Environnement Mondial  
Agence Française de Développement  
5, rue Roland Barthes  
75598 Paris, Cedex 12, France

Mr. Jean-Michel Severino  
Directeur Général de l'Agence Française de Développement  
et Président de Proparco  
5, rue Roland Barthes  
75598 Paris, Cedex 12, France

Ms. Joelle Chassard  
Manager  
Carbon Finance Unit, Environment Department  
Sustainable Development Vice-Presidency  
The World Bank  
1818 H street NW  
Washington DC 20433, USA

Mr. Daniele Ponzi  
Acting Head  
Gender, Climate Change and Sustainable Development Unit  
African Development Bank  
BP. 323 1002  
Tunis Belvédère, Tunisia

Mr. Roberto Vellutini  
Manager, Infrastructure and Environment Sector  
Inter-American Development Bank  
1300 New York Avenue, N.W.  
Washington, D.C. 20577, USA

Mr. Terry McCallion  
Director, Energy Efficiency and Climate Change  
European Bank for Reconstruction and Development  
One Exchange Square  
London EC2A 2JN, United Kingdom

**BRIEF NOTE PREPARED BY THE MULTILATERAL FUND SECRETARIAT  
(Letter dated 29 September 2008 on potential of co-financing)**

The Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol was established in the year 1991 with the purpose of phasing out ozone depleting substances (ODS) in presently more than 140 countries. During its successful operation over the past 18 years, US \$2.3 billion in funding was approved, and the phase-out of more than 250,000 tonnes of annual consumption of such ODS was achieved. While it was known that there are strong links to the mitigation of climate change, the magnitude of achievements in this regard became clear only recently. The Multilateral Fund is probably the funding mechanism that has achieved the highest level of reduction in use and probable consequent reduction in emission of greenhouse gases, estimated to be in the order of 1,050 million tonnes of CO<sub>2</sub> equivalent per year.

This figure is based solely on the fact that many ODS are also powerful greenhouse gases, and their replacements might or might not have lower greenhouse warming potential (GWP). The difference between the GWP of the ODS and the replacement selected is the basis for the above given figure for CO<sub>2</sub> emission savings. The reductions have been achieved through the work of several implementing agencies of the Multilateral Fund (principally UNDP, UNEP UNIDO and World Bank), which were funded predominantly on a grant basis to carry out a wide range of projects. The work of the Multilateral Fund has now entered into a new phase dealing with substances of a shorter atmospheric lifetime. In this phase, while some ozone-friendly replacements are benign to the climate, others are similarly or sometimes even more potent greenhouse gases than the substances to be replaced; this affects the possible climate impact of the work of the Multilateral Fund significantly.

The total figure for annual consumption of such ODS in developing countries - being an approximation of future annual emissions - is in the order of 360,000 metric tonnes, representing 550 million tonnes of CO<sub>2</sub> equivalent per year. The Multilateral Fund will over time address the consumption of these substances up to their complete phase-out. Based on the mandate of the Fund, the alternatives have to be primarily chosen to have no effect on the ozone layer, taking into account their applicability and their costs. In particular cost considerations might therefore prove in many cases to be a significant barrier to the use of the most climate friendly technologies.

The substances of shorter atmospheric lifetime to be phased out now are often used for manufacturing insulation foam and to provide refrigeration. Almost all companies manufacturing such equipment in developing countries are directly supported in their transition to a non-ODS technology. Other typical activities facilitate the gradual non-availability of the substances, and the necessary upgrade of service technicians' capabilities and the facilities used. The track record of the Multilateral Fund is excellent for ensuring the broad success of such undertakings both on a project-by-project as well as on a country-wide basis.

Refrigeration and foam insulation is very closely linked to energy consumption. While foam insulation is particularly important for building heating efficiency, refrigeration is very prominent as a consumer of electricity in developing countries. The IEA estimated that through the use of energy efficient air conditioners, the electricity consumption in China's warmer provinces could be reduced by 260 TWh, leading to reduced emissions of CO<sub>2</sub> by up to 216 million tonnes until the year 2020<sup>1</sup>. It seems sensible and relatively easily possible to combine the conversion of manufacturers to non-ODS

---

<sup>1</sup> Energy Efficiency of Air Conditioners in Developing Countries and the Role of CDM; Satoru Koizumi, International Energy Agency, November 2007

technology with technology upgrades such as improving the quality of insulation and the energy efficiency of refrigeration equipment. It appears that only limited additional resources would be required since the predominant part of project management, outreach and contractual costs have to be funded only once. Again, the Multilateral Fund has an excellent track record in controlling and optimizing these costs.

The funding provided to the Multilateral Fund is approved by the Meeting of the Parties of the Montreal Protocol. The Parties to the Protocol have indicated their strong desire to support mitigation of climate change through projects supported by that Fund, while at the same time there is no mandate to spend additional funds for mitigation of climate change. The Multilateral Fund is scheduled to be replenished in November of this year, with an assumed volume of between US \$350 to 500 million for the triennium 2009-2011.

Due to the prescriptive and sanction-supported character of the Montreal Protocol, as well as due to the support through this funding institution, the use of CFCs has been reduced from more than 260,000 tonnes to 30,000 tonnes (2007) and will be essentially eliminated in 2010 in a very broad user base. At the same time, import controls on ODS and other administrative measures have been established and are effectively supervised and verified. The group of substances now to be addressed is likely to enjoy a similar success, and it would be very unfortunate not to take the opportunity offered to maximize the positive climate impact by enhancing projects to enable these impacts to be addressed.

**REPLIES RECEIVED FROM THE INSTITUTIONS EXPRESSING INTEREST IN  
DISCUSSING THE POTENTIAL FOR COLLABORATIVE PROJECTS TO ADDRESS BOTH  
CLIMATE CHANGE AND OZONE DEPLETION**

**Email received from the Inter-American Development Bank**

7 October 2008

Dear Ms. Nolan,

In response to your letter, this is to express IDB's interest in discussing possible collaborative efforts to address climate change and ozone depletion with your Secretariat.

Sincerely yours,

Roberto Vellutini  
Manager, Infrastructure and Environment  
Inter-American Development Bank  
(202) 623-2159  
robertov@iadb.org



# Global Environment Facility

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/2

Annex I

**Monique Barbut**  
Chief Executive Officer  
and Chairperson

1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433 USA  
Tel: 202.473.3202  
Fax: 202.522.3240/3245  
Email: mbarbut@TheGEF.org

October 15, 2008

Ms. Maria Nolan  
Chief Officer  
Multilateral Fund  
1800 McGill College Ave  
Montreal, Quebec  
Canada

Dear Ms. Nolan:

I refer to your letter dated 29 September, 2008, in response to the request of the Executive Committee, and requesting an expression of interest for discussing the potential for collaborative projects to address both climate change and ozone depletion.

I am pleased to confirm that in principle of course we are open to such collaboration. Indeed as you know there are a limited but growing number of projects in our portfolios that are co-financed by both institutions. Starting with isolated initiatives such as the Thailand project approved in 2002, a cluster of projects that aim to accelerate the phase-out of CFC-based chillers with more energy-efficient CFC-free ones have recently been approved or will be considered soon for approval by the GEF Council (including in Brazil, Columbia, India, and the Philippines).

These projects dealt mostly with CFCs in the past, but as we move ahead with implementing the decisions of the 19<sup>th</sup> MOP, I anticipate that similar such projects will present themselves in the future to address the phase out of HCFCs. In fact, the GEF-4 strategy for climate change mitigation, and singularly energy efficiency, anticipated this movement of the international community by highlighting the potential for interventions targeting HCFCs in addition to energy efficiency benefits. I expect this trend to carry over into the next replenishment phase of the GEF.

I look forward to continuing dialogue with you on this issue, and I believe that we can work together to address some of the bottlenecks that were perceived in the past regarding the processing of jointly supported projects.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Barbut', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.